



18- Le pont du Gorget

Le tunnel sous la levée du chemin de fer aménagé en 1847 avait permis de conserver l'accès au chemin menant à la Loire, mais il fallut attendre 1880 pour qu'un pont soit réalisé pour enjamber le canal de la boire : en complément, il fallut aussi édifier une levée d'une soixantaine de mètres pour franchir l'ancien lit naturel dont les rives sont encore bien visibles.



Le radier asséché du pont et les trois travées rectilignes enjambant le canal

Chapelets de mares dans l'ancien lit de la boire

De part et d'autre du canal, on peut observer des séries d'excavations dans l'ancien lit naturel, de nature très sableuse, une des caractéristiques de la boire amont. Creusées par les riverains pour leurs besoins en sable ou l'abreuvement des bestiaux, ces excavations forment au printemps de petites mares verdoyantes et fleuries à la faveur des hautes eaux du fleuve, appréciées des oiseaux aquatiques. Du pont, avec discrétion, vous pourrez y observer canards, foulques, poules d'eau, hérons et autres aigrettes...

Les boviducs

A l'aval du pont, on aperçoit un petit pont préfabriqué en travers du canal : c'est un « boviduc », une voie aménagée spécialement pour le passage du bétail dans le cadre de la restauration de la boire amont en 2008. Généralement, les boviducs se présentent sous forme de tunnel passant sous les voies routières ou ferroviaires. Mais ici, ce sont de petits ponts qui remplacent les anciens gués pour faciliter la traversée des bovins sans dégrader le canal.

Le site du Gorget avant le pont et la levée sur le cadastre de 1813 : on accédait à la Loire par un gué à travers la boire, puis par un chemin suivant le tracé de la route actuelle.

